



CONCENTRE ANTI-GEL -25 °C POUR CIRCUITS D'EAU ET RADIATEURS

PERIMETRE



ALTOGEL

PROPRIETES

ALTOGEL est un mélange aqueux de glycols, d'inhibiteur de corrosion et d'amérisant destiné à protéger les circuits d'eau **contre le gel**.

ALTOGEL contient des puissants **inhibiteurs de corrosion** afin de **préserver l'intégrité des tuyaux**.

ALTOGEL évite l'**encrassement du système** de circulation d'eau et **n'attaque pas** la peinture, les raccords, les soudures.

ALTOGEL est **inflammable** et a un point d'ébullition à **107°C**.

ALTOGEL est le **produit idéal** pour les circuits d'eau des **pompes à chaleur**.

ALTOGEL est beaucoup plus efficace que les produits formulés uniquement à base de glycol.

MISE EN OEUVRE

La dilution d'**ALTOGEL** s'effectue en fonction du degré de protection nécessaire :

* - 25 °C	Produit pur
* - 20 °C	10 % d'eau
* - 15 °C	25 % d'eau
* - 10 °C	45 % d'eau
* - 5 °C	70 % d'eau

SECURITE D'EMPLOI



603-027-00-1 éthylène-glycol

EUH208 : contient mélange de : 5-chloro-2-méthyl-2h-isothiazol-3-one(no.ce 247-500-7) ;2-méthyl-2h-isothiazol-3-one(no.ce 220-239-6) (3 : 1). Peut produire une réaction allergique.

H302 : Nocif en cas d'ingestion

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P264 : Se laver soigneusement après manipulation

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301 + P312 : EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 : Rincer la bouche

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne youtube « Périmètre Société »

Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet www.perimetre.pro, rubrique « Produits ». Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison. DLU 1 AN. 03/02/2020